

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



COMMUNIQUÉ de presse



17 Juin 2022

Réforme de la dernière chance pour un système de santé à bout de souffle

Urgence du nouveau quinquennat, la réforme du système de santé est plus que vitale et doit se faire en concertation avec toutes les parties prenantes. Dans le cadre de la mission flash sur l'accès aux soins lancée par le Gouvernement, la Mutualité Française, présente sur le terrain via ses 2800 établissements, a remis au docteur François Braun, président de Samu-Urgences de France, [des propositions concrètes](#) à mettre en place avant l'été pour assurer un accès aux soins partout, pour tous.

Les difficultés de notre système de santé sont connues et sont largement documentées. Qu'il s'agisse d'une organisation trop centrée sur l'hôpital public et n'ayant que trop peu recours à la médecine de ville ; de secteurs laissés pour compte comme le secteur médico-social et le soutien au maintien au domicile ; ou encore l'inégalité des chances des patients face à la maladie, avec des disparités sociales et territoriales très fortes, et les défaillances dans l'accompagnement des personnes âgées, en particulier celles résidant en Ehpad. Forte de son expérience de terrain, La Mutualité Française a apporté sa contribution à cette mission flash pour promouvoir un système de santé solidaire, protecteur et universel.

Dans sa contribution, la Mutualité Française recommande que des mesures d'urgences soient prises dès cet été, pour assurer la permanence des soins dans tous les territoires, avec tous les acteurs en faisant travailler ensemble médecine de ville et hôpital, hôpital et médico-social, médecins libéraux et salariés, secteurs public et privé. La coopération de l'ensemble des acteurs doit être renforcée pour assurer une réponse aux demandes de soins non programmés. Les mutuelles, par le biais de leur offre de soins privés non lucratifs, prendront tout leur part à l'organisation de la permanence et de la continuité des soins pendant l'été.

Au-delà des mesures à prendre dans l'immédiat, la Mutualité Française préconise également des mesures à moyen terme parce que l'urgence ne doit pas reléguer les problèmes de fond et que les réformes doivent dépasser le cadre de l'hôpital. Seule une organisation différente de la médecine de ville permettra d'assurer un meilleur parcours de soins, de stabiliser l'ensemble du système de santé et donner de l'oxygène aux hôpitaux.

Nous devons faire le choix de mesures ambitieuses pour renforcer l'attractivité des métiers et stopper la pénurie : les personnels soignants ont besoin de signaux forts. Cela passera par un choc de simplification, une révision de la rémunération mais aussi par des conditions de travail permettant de concilier vie professionnelle et personnelle pour l'ensemble des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, avec par exemple des facilités pour accéder à des logements. Quant aux filières de formation, elles doivent être renforcées par l'apprentissage, l'alternance, et les professionnels de santé doivent pouvoir évoluer tout au long de leur vie professionnelle.

« Nous savons qu'il est possible de répondre à l'urgence lorsque les enjeux sont clairement identifiés. C'est l'un des enseignements que la crise du Covid nous a montré. Nous devons, à présent, collectivement, trouver des réponses pour éviter des prises de risques pour les patients et les professionnels dans les prochaines semaines, limiter les pertes de chances et sur du plus long terme travailler à la transformation de notre système de santé » affirme Eric Chenut, Président de la Mutualité Française.

[Télécharger les propositions de la Mutualité Française au format PDF](#)

Contact presse

Célia FAURE

celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Et sur notre [espace presse](#)

A propos de la Mutualité Française

Présidée par Éric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 488 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les

dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 100 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Pour avoir plus d'informations sur le traitement de vos données, vous pouvez consulter notre [politique de protection des données personnelles](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)